



EUROJURIS
F R A N C E

PANTHÉON-ASSAS



Centre de
Recherche
sur la Justice

En partenariat avec le Centre de Recherches sur la Justice de l'Université Panthéon-Assas, Eurojuris France vous propose son premier :

ATELIER INTERPROFESSIONNEL HUISSIERS & AVOCATS EN PROCÉDURES ET VOIES D'EXÉCUTION

29 NOVEMBRE 2019 | 9H15-17H45 | PARIS

Cet atelier sera animé par :

Sylvain JOBERT et Antoine TOUZAIN

Maîtres de conférences à l'Université de Paris II et membres du CRJ

Fanny CHASTAGNARET

Huissier de justice à Lyon et membre d'Eurojuris

Tristan CHEVREAU

Huissier de justice à Melun et membre d'Eurojuris

Manuel BOSQUE

Avocat à Paris et membre d'Eurojuris

Objectifs :

Mise à jour des connaissances en procédures et voies d'exécution, grâce à nos partenaires du CRJ, avec un format « atelier » qui permettra de résoudre tant de difficultés auxquelles sont confrontés Huissiers de Justice et Avocats.

Programme

Thèmes abordés : Procédure civile, droit des garanties, des sûretés et des mesures d'exécution
Public visé : Avocats et Huissiers de Justice

I. LA NOTIFICATION DES ACTES

- A. La signification faite à un destinataire résidant en France
- B. La notification faite à un destinataire résidant à l'étranger
- C. Les conséquences de la notification

II. L'INFLUENCE DES PROCÉDURES DE SURENDETTEMENT ET DES PROCÉDURES COLLECTIVES SUR LES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

- A. L'arrêt des procédures d'exécution
- B. Le dessaisissement du débiteur
- C. L'influence sur les procédures de distribution

III. LES CHANGEMENTS DE TITULAIRES DE CRÉANCES

- A. La subrogation
- B. Les cessions

Le programme détaillé est disponible sur le site Eurojuris

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : RIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75003 Paris cedex 02 www.rifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290 € H.T.
☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.

Nom : Prénom :
Cabinet – Société :

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.

Demande de documentation

- ☐ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :
Cabinet – Société :

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.

>> Cliquez ici pour vous inscrire en ligne <<

Pour tout renseignement, veuillez contacter EUROJURIS FRANCE:

formation@eurojuris.fr

45 Quai des Grands Augustins

75006 PARIS

Tél: 01 46 33 07 19

Fax: 01 46 33 98 23



EUROJURIS
F R A N C E